

CESER - Plénière du 26 juin 2017
Débat régional sur la Transition Energétique
Déclaration commune (liste des signataires en bas de document)

Nous accueillons de façon très positive le rapport de l'exécutif sur la Transition énergétique, un sujet qui nous est cher. Nous prenons acte qu'il constitue à ce stade une introduction à un processus décisionnel qui s'achèvera en décembre et passera par une ou des conférences ouvertes. Ce rapport affiche des ambitions fortes (devenir une « région à énergie positive » à l'horizon 2050) et pointe des sujets qui sont chers à notre CESER, qu'il s'agisse de la transversalité, de formes de gouvernance renouvelée et de l'implication des citoyens dans la mutation que nous vivons et qui va s'accélérer. Le contenu de ce rapport montre que l'exécutif est réellement en train de traduire en actes une des priorités affichées de sa stratégie de mandat. Il adresse les composantes « basiques » d'une politique de transition énergétique (la rénovation énergétique des bâtiments et les énergies renouvelables). Il vise à l'intégration de la transition énergétique dans les différentes politiques qui sont du ressort de la Région : territoires, économie - industrie, agriculture et forêt - et emploi, formation et recherche, transport et bien sûr biodiversité car dit le rapport « il n'y aura pas de transition énergétique sans protection de la biodiversité et sans mobilisation des territoires ». Il souligne l'importance d'être une Région démonstratrice, son intention de jouer pleinement son rôle de Chef de file et d'intégrer pleinement la transition énergétique dans le SRADDET en cours d'élaboration, de façon concertée et ouverte.

Cela étant, nous souhaitons attirer l'attention du Conseil Régional sur les points suivants :

- Le rapport mentionne à diverses reprises la nécessaire implication des citoyens tant au stade de l'élaboration de la politique qu'à celui des actions opérationnelles jusqu'au financement citoyen. Nous nous en félicitons. Cependant, viser une région à « énergie positive » nécessite que dans chaque domaine, chaque filière, chaque territoire, l'ensemble des acteurs soient invités, avec toutes les composantes de la société civile organisée, à s'impliquer sur des objectifs analogues. Il faudra les y encourager !
- Si l'intention de jouer de la transversalité est à saluer, il faut souligner qu'elle est exigeante. On sait que sa mise en œuvre peut se heurter à des habitudes ou à des formes de jalousies de frontière entre les responsables tant au niveau politique que dans l'administration. La question de la transition énergétique se prête bien à la transversalité. Elle constitue probablement une première avec une telle intensité. A ce titre, l'exercice n'a pas le droit d'échouer. C'est pourquoi ce processus devra faire l'objet de la plus grande attention.
- L'adhésion de la société à des objectifs ambitieux est indispensable. Nous sommes en un temps où la vigilance de la société vis-à-vis des décisions politiques s'exerce de façon beaucoup plus forte qu'autrefois, y compris en termes de santé publique. De la cohérence est attendue et les éventuelles incohérences sont systématiquement pointées. Celles-ci peuvent altérer la nécessaire confiance des acteurs invités à s'impliquer. C'est pourquoi nous invitons la Région à analyser, avant toute décision irréversible, la cohérence des investissements dans lesquels elle s'engage avec les priorités de transition énergétique qu'elle affiche.

Nous nous félicitons que notre CESER se soit lui aussi emparé du sujet de façon transversale, avec une première série de réflexions issues de chacune de nos commissions. Celles-ci ont fait montre d'un intérêt pour le sujet et leur implication dans les débats ont incontestablement contribué à approcher la transition énergétique comme un horizon incontournable et porteurs d'opportunités. C'est encore une pratique rare, qu'il nous faudra certainement reconduire, sans pour autant attendre que ce soit la Présidente de Région qui nous y encourage.

Enfin, nous avons pris connaissance du travail réalisé par 11 associations et coopératives régionales actives dans le domaine des énergies renouvelables, au travers de la rédaction d'un mémorandum intitulé : [« Vers une région à énergie positive en 2050 : Créer les conditions d'un développement significatif des énergies renouvelables en Bourgogne-Franche-Comté grâce à l'implication de tous les acteurs »](#).

Ce document dense (que nous vous encourageons à lire), présente notamment 11 préconisations essentielles :

1. Etablir des trajectoires permettant de donner consistance à « une région à énergie positive » à l'horizon 2050 et de baliser le chemin permettant d'y parvenir.
2. Inviter les collectivités, les secteurs professionnels, toutes les entités à faire leur l'objectif de devenir « à énergie positive ».
3. Ouvrir des espaces de dialogue, de discussion et de débats entre acteurs afin dépasser certains obstacles et de donner goût à la construction collective.
4. Couvrir la région d'un réseau de professionnels au sein des associations spécialisées, sécurisé dans ses financements en montant et en durée.
5. Donner des signaux tangibles d'une « Région démonstratrice » en matière d'énergies renouvelables.
6. Soutenir la création d'une « Plateforme des énergies renouvelables en Bourgogne Franche-Comté ».
7. Soutenir des événements « grand public », festifs et éducatifs, apportant la démonstration que les énergies renouvelables sont une opportunité heureuse pour chacun-e et non une contrainte à supporter.
8. Faire du financement citoyen la marque de fabrique de la Région dans sa politique de développement des énergies renouvelables.
9. Mettre en place une instance de médiation avec des professionnels du débat public afin de dépassionner les discussions publiques sur l'éolien et réduire les risques des projets.
10. Mettre en place une force d'intervention rapide pour les projets en difficulté ou des installations en échec.
11. Accompagner les transitions professionnelles dans le domaine énergétique.

Nous encourageons la Région à prendre en compte ces préconisations que nous faisons nôtres.

Signataires

Noms	Organisation
1. Walter Billig	AJENA
2. Pierre Alixant	Mutualité
3. Pascal Blain	FNE BFC
4. Frédéric Maillot	LPO
5. Yvon Henri	FNE BFC
6. Martine-Esther Petit	Associations environnementales
7. Brigitte Sabard	Personnalité Qualifiée Environnement
8. Colette Sautière	CTRC
9. Michèle Munier	Secteur du Handicap
10. Bruno Forest	CRESS
11. Tatiana Desmarest	CRESS
12. Daniel Boucon	Secteur de la Culture
13. Daniel Sirugue	Conservatoire des Espaces Naturels
14. Elisabeth Grimaud	Associations familiales
15. Hélène Colnot-Breune	MRJC
16. Michel Fallet	FCPE
17. Jean-Claude Girard	Union Sociale de l'Habitat
18. Daniel Courjeon	Secteur de la Recherche
19. Brigitte Vaugne	CRAJEP
20. Gérard Magnin	Personnalité Qualifiée Environnement